



INTERNATIONAL NARCOTICS CONTROL BOARD



## CINQUIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCOPHONE SUR LE TRAITEMENT DE LA DÉPENDANCE AUX OPIOÏDES

### *Les traités, les traitements et les droits des usagers*

M. Werner Sipp,  
Président de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants  
(OICS)



# Les Traités



## Conventions relatives au contrôle des stupéfiants 1961, 1971, 1988

Les objectifs, les principes et les obligations  
des Conventions visent:

- les Gouvernements
- les professions médicales, notamment les  
médecins
- et les usagers de drogues



## Les Objectifs des Conventions

L'ultime objectif des 3 Conventions:

"la santé physique et morale de l'humanité"

Les Conventions reconnaissent

- que l'usage médical des stupéfiants et des substances psychotropes est indispensable,
- que ces substances doivent être disponibles à cette fin



## Les Objectifs des Conventions

Le meilleur moyen de protéger la santé physique et morale de l'humanité est:

- de limiter l'usage des drogues exclusivement aux fins médicales et scientifiques,
- de soumettre les drogues à des contrôles relativement strictes,
- et d'interdire tout usage non-médical ou non-scientifique.



# Les Objectifs des Conventions

## Les Conventions préconisent

- que toute politique en matière de drogues doit être orientée vers la santé publique,
- que les substances contrôlées qui sont indispensables à la médecine doivent être disponibles et abordables,
- et que politique doit attacher la même importance à la réduction de la demande - y compris le traitement des toxicomanes - qu'au contrôle des substances et l'application de la loi



# Obligations

## Gouvernements:

- D'assurer la disponibilité des substances contrôlées pour des fins médicales,
  - tout en évitant le détournement de ces substances à des circuits illicites.
- De prendre toutes les mesures susceptibles de prévention et de traitement, (articles 38 de la Convention 61 et 20 de la Convention 71).
- De réglementer l'usage licite de stupéfiants
  - y compris l'application par les professions médicales



## Disponibilité

- Globalement, la disponibilité des substances contrôlées à des fins médicales n'est pas réalisée de façon satisfaisante
- 5.5 milliard de personnes (= 75 % de la population mondiale) ont un accès très limité ou pas d'accès aux médicaments analgésiques.
- 92 % de la morphine sont consommés par 17 % de la population mondiale



## Disponibilité

- La disponibilité de substances pour le traitement de la dépendance aux opiacés n'est toujours pas adéquate.
- Raisons principales:
  - manque de connaissances et de formation auprès du personnel médical
  - des réglementations souvent trop strictes





# Traitement

## UNGASS 2016:

- *"la toxicomanie est un trouble de santé multifactoriel complexe de nature chronique et récidivante qui a des causes et des conséquences sociales et qu'on peut prévenir et soigner par, entre autres, des programmes de traitement, de prise en charge et de réadaptation fondés sur des données scientifiques"*.
- Les articles 38 Conv-61 et 20 Conv-71 obligent les Gouvernements de prendre "toutes les mesures susceptibles pour assurer le traitement... "



## Traitement

" Assurer le traitement" signifie:

- de mettre en place des structures de prévention et de traitement,
- de former le personnel spécialisé,
- et de garantir l'accès au traitement sans discrimination et sans obstacle inutile.

"traitement" - au sens très large



# Obligations

## Responsabilités des professions médicales:

- D'une part, elles ont le devoir de guérir les malades (ce qui est la fonction de base des médecins),
- d'autre part, elles doivent en plus assurer le contrôle des drogues pour éviter le détournement de ces substances.



## Droits des usagers

**Droit au traitement découle du droit à la santé:**

*Art. 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme*

*Art. 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.*

- Les États sont tenus de faire respecter le droit à la santé sans discrimination aucune, y compris à l'égard des usagers de drogues
- Les normes éthiques appliquées au traitement d'autres maladies s'appliquent également au traitement de la toxicomanie



## Droits des usagers

- La détention de stupéfiants sans autorisation légale n'est pas permises; elle constitue une infraction punissable.
- Mais: quand il s'agit d'usagers de drogues ayant commis des infractions, les Conventions permettent des alternatives à la condamnation ou la sanction pénale à savoir:  
des mesures de traitement, d'éducation, de post-cure, de réadaptation et de réintégration sociale



# Conclusions





## Conclusions

- 1) Le traitement des toxicomanes est un élément essentiel du système de contrôle des drogues pour à assurer la santé et le bien-être de l'humanité.
- 2) Les professions médicales ont une double fonction:
  - guérir les malades et assister les usagers de drogues
  - et veiller à ce que l'usage des stupéfiants soit limité aux fins médicales et scientifiques.
- 3) Les Gouvernements ont l'obligation
  - d'investir d'avantage pour garantir le traitement
  - et d'améliorer la disponibilité des substances contrôlées aux fins médicales.



INTERNATIONAL NARCOTICS CONTROL BOARD



# CINQUIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCOPHONE SUR LE TRAITEMENT DE LA DÉPENDANCE AUX OPIOÏDES

*Les traités, les traitements  
et les droits des usagers*

## Merci de votre attention

Werner Sipp